

Luis Izcovich

Éthique et politique

À plusieurs reprises, lorsque Lacan aborde l'articulation entre la psychanalyse et la politique, il les articule de façon implicite à un troisième terme, celui d'éthique. Ce n'est pas vrai à chaque fois, mais la référence est souvent déductible.

C'est la raison de ma proposition : me servir du terme d'éthique afin d'examiner les possibilités d'une éthique qui transcende la psychanalyse. L'idée est de poser l'incidence de l'éthique du discours analytique sur les autres discours, les limites à ces effets, voire les impasses. L'intérêt est double. Je me sers de cette question pour explorer d'une part la politique de la transmission de la psychanalyse, et d'autre part ce que les autres discours peuvent nous enseigner quant à leur position éthique. Vous l'aurez compris, au fond, ce dont il s'agit à partir de cette double problématique, c'est d'explorer celle de l'éthique du discours analytique en dehors du dispositif analytique. Je parle ici du dehors au sens large, incluant l'enseignement de la psychanalyse, l'institution analytique, et même la vie de l'analyste.

Je commence par ce qui a été l'essence des exposés précédents, à savoir l'éthique du discours analytique comme éthique du bien-dire. Il me paraît nécessaire de souligner ce qui paraît acquis : le bien-dire comme distinct de parler bien, concernant les deux places du dispositif, à la fois le bien-dire de l'analysant et le bien-dire de l'analyste.

Et cela est particulièrement explicite dans le compte-rendu du séminaire « ...Ou pire » où Lacan se sert d'une perspective qu'il renouvelle à plusieurs moments à cette époque, et qui concerne l'exigence de considérer toute pensée en fonction de l'éthique. Cela ne consiste pas à faire dépendre la pensée d'un impératif catégorique.

Corréler la pensée à l'éthique ne revient pas à dire que la pensée est réglée par un précepte surmoïque, mais l'idée de Lacan est de considérer que toute pensée ne s'exclut pas de la jouissance. Dans ce sens, il me semble que Lacan met en connexion l'éthique comme relative au désir mais sans la disjoindre de la jouissance. Il est vrai qu'on pourrait fonder la position éthique de l'analyste dans la cure à partir de la proposition de ne pas céder sur son désir.

Cette formulation exige pourtant qu'on la complète en disant que ce n'est pas du désir du sujet qu'il s'agit, mais de celui du désir de l'analyste. Cette formulation convient donc au désir de l'analyste mais exclut toute référence à la jouissance. Que la jouissance soit exclue pour l'analyste quand il opère, c'est ce qui est exigible ; ce qui ne l'est pas, c'est quand cela concerne l'analyste comme sujet ou quand il s'agit de la politique de l'analyse. Je laisse de côté la question de la jouissance et de la politique tout court, car il y aurait de quoi bavarder, surtout dans notre actualité. La question plus cruciale est donc de savoir si on intègre ou pas la jouissance dans la dimension éthique. Et c'est ce pas que franchit Lacan et qui l'amène à formuler, par exemple, dans le compte-rendu du séminaire « ...Ou pire » que « la pensée ne procède que par voie d'éthique. Encore faut-il mettre l'éthique au pas de la psychanalyse ¹ ». S'agit-il de comprendre qu'il est nécessaire de saisir une éthique qui est propre à la psychanalyse ou plus largement que le concept d'éthique est affecté par la psychanalyse ? Bien que Lacan dégage une éthique qui soit propre à la psychanalyse, je soutiens qu'ici la position de Lacan consiste à poser qu'il puisse exister des effets éthiques de la psychanalyse sur les autres discours et ce dans le sens d'une éthique relative à la jouissance et pas seulement au désir.

Or justement, quand Lacan avance l'idée de « mettre l'éthique au pas de la psychanalyse », il va dans le sens d'une autre formulation sur l'éthique qui concerne le bien-dire. Les deux formulations donc, « mettre l'éthique au pas de la psychanalyse » et l'éthique « du bien-dire », sont la réponse sur le versant d'une affirmation, d'une positivation, à une thèse de Lacan qui cerne une négativité dans la structure, à savoir le pas de dialogue qu'il soutient et qu'il formalise

1. J. Lacan, « ...Ou pire », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 551.

dans le texte « L'étourdit », en mettant en perspective le pas de dialogue avec la fin de l'analyse.

Il va en effet connecter la chute de la quête phallique dans la fin de la cure et le fait que le sujet s'instruit que « le dialogue d'un sexe à l'autre étant interdit », « il en résulte pour le dialogue à l'intérieur de chaque (sexe) quelque inconvénient ² ». La fin de l'analyse est en fonction de la fin de l'espoir de communication, si le sujet avait encore de l'espoir, c'est aussi bien la fin de la connivence, la fin de la complicité tout court.

Or, ce qui est frappant est que Lacan, à la fois dans « ...Ou pire » et dans « L'étourdit », après avoir posé le constat du dialogue impossible, se réfère à l'éthique, ce qui met en évidence que l'éthique est non pas l'accommodation à un précepte moral, mais une décision du sujet. Expérience faite du dialogue impossible, dimension épistémique donc, la question qui reste est celle de la conclusion du sujet, soit ce qu'il va en faire.

Dans le compte-rendu du séminaire « ...Ou pire », Lacan se réfère à l'éthique du procédé analytique avec la formule que j'ai évoquée lors d'une soirée, à savoir qu'il renverse le précepte de « bien faire et laisser dire », en proposant que « le bien-dire satis-fasse, puisqu'il n'y a qu'à plus en dire que réponde le pas-assez ³ ». Comme on peut le remarquer, il ne s'agit pas juste d'écouter, et par conséquent le silence n'est pas toujours éthique. Par ailleurs, une exigence du côté de l'analyste est de faire émerger un dire de plus jusqu'à cerner l'impossible à dire, que de cela le sujet se satisfasse, et cela n'est pas sans un rapport à l'action. Plus nettement, on peut affirmer que le bien-dire est articulé à la jouissance et à l'acte.

Lacan écrit en effet ici *satis-fasse* avec un trait d'union, ce qui permet de conclure de la façon suivante : quand Lacan critique la perspective du bien faire qui se réfère à l'action de l'analyste, il reste solidaire de sa proposition commencée bien plus tôt et qui est de disjoindre l'éthique et les impératifs moraux. Tout un pan de la clinique analytique met cela en évidence. Il suffit par exemple de se rapporter à la pratique du contrôle pour s'apercevoir qu'assez souvent et pendant longtemps la question posée est : que dois-je faire ?

2. J. Lacan, « L'étourdit », dans *Autres écrits*, op. cit., p. 487.

3. J. Lacan, « ... Ou pire », art. cit., p. 551.

De même, la critique du laisser dire dévalue ce qui pourrait être considéré comme le comble de la position analytique, à savoir l'écoute, pour privilégier l'interprétation, celle qui fait limite et qu'instruit le sujet sur le pas-de-dialogue. Je ne développe pas ici ce qui se déduit de ses propositions quant à la durée de la séance, qui trouve ici un de ses fondements théoriques. Je laisse aussi de côté la critique qui s'adresse à la séance courte, qui ne laisserait pas dire. Cet argument trouve une objection dans le renversement que Lacan opère en orientant l'analyse par le dire de plus, distinct donc de laisser parler. Venons-en à ce que Lacan propose comme un bien-dire qui satis-fasse, qui implique comme horizon la conjonction entre l'action et la jouissance. Lacan n'a pas postulé un bien-dire de satisfaction, il noue plutôt le registre du dire à celui de la jouissance et à celui de l'acte.

Je pose donc qu'il existe dans cette proposition un autre niveau que celui où Lacan postule que la seule chose dont le sujet soit coupable est de céder face à son désir. Bien sûr, le registre de la jouissance est impliqué dans la culpabilité. Néanmoins, ne pas céder face à son désir implique dans cette formulation que l'éthique du sujet – et donc l'orientation de l'analyse – est la conversion de la jouissance en désir. Tandis que, lorsqu'il avance la formule « mettre l'éthique au pas de la psychanalyse », Lacan intègre, je crois, la décision du sujet quant à la jouissance en articulation au désir et dans la perspective de l'acte. Ces trois niveaux, désir, jouissance et acte, vont au-delà du dispositif analytique et c'est ici qu'intervient la politique.

Ce terme que Lacan utilise dans « La direction de la cure » se distingue de la tactique et de la stratégie et désigne une position éthique, celle de l'analyste, dont la politique est celle du « manque à être ». Il y a, dans cette proposition, à la fois le désir de l'analyste et l'analyste comme objet. La politique corrélée au « manque à être » concerne la désertification de jouissance de l'analyste, au moins quand il opère en tant que tel.

Maintenant, si cette exigence concerne la position de l'analyste, doit-on en déduire que la personne de l'analyste est complètement exemptée de la référence éthique ? On pourrait en effet considérer que la formule « un dire qui satis-fasse », comme conclusive de la cure, pourrait impliquer pour le sujet et même pour celui qui décide

d'occuper la place d'analyste un choix de jouissance qui relèverait de sa décision intime. Or, ce que Lacan propose dans « L'étourdit » complexifie les choses. Il avance, concernant le moment de la fin de l'analyse dans son rapport aux trois impossibles, le sexe, le sens et la signification, que le sujet « saura se faire une conduite ». Or, c'est vrai qu'il ajoute : « Il y en a plus d'une, même des tas ⁴. » Il n'en reste pas moins, à mon sens, que se faire une conduite, à partir de la façon dont on a été instruit par l'impossible, relève du registre éthique. C'est une autre dimension que de se dire : l'Autre n'existe pas et maintenant je suis seul avec mon désir. Je crois même que cela complexifie les choses par rapport à l'identification au symptôme, qui pourrait s'entendre comme un « je suis comme je suis ». Vous remarquerez que ma question est : comment peut-on passer de la jouissance de l'inconscient à un pas tout seul avec la psychanalyse ?

Mais allons plus loin. Quand Lacan pose qu'on a bien raison de mettre « la psychanalyse au chef de la politique ⁵ », la question est de savoir quel serait le discours le plus approprié pour la transmission de la psychanalyse. Ici, la transmission est à entendre comme ce qui se véhicule de l'analyse en dehors du dispositif. Et je crois que Lacan tente de la connecter au bien-dire. C'est ce qui peut se déduire, par exemple, de « Position de l'inconscient », où il évoque le style juste à propos du compte-rendu de l'expérience analytique. Le style juste n'est pas le style propre à chacun et renvoie au bien-dire dans la transmission.

Ce style juste ne se prescrit pas. Certains réussissent à transmettre ce qu'ils ont capté de l'expérience analytique, d'autres pas, ou moins bien. Pas de justice distributive dans le style juste, de même que pour le tact en analyse. Certains l'ont, d'autres l'ont moins, et ce n'est pas sûr que cela puisse se transmettre. Néanmoins, au-delà des talents particuliers, ce qui me paraît central est que la question du style juste nous ramène à la question des modalités discursives qui pourraient avoir une affinité avec l'extension du discours analytique.

Au fond, ma question est de savoir si, avec la distinction entre intension et extension, on réserve l'éthique à l'intension. Et je crois que c'est la question de Lacan dans *Télévision*, où, à propos de

4. J. Lacan, « L'étourdit », art. cit., p. 487.

5. J. Lacan, « Litureterre », dans *Autres écrits*, op. cit., p. 18.

l'éthique du bien-dire, il pose que les autres discours devraient en prendre de la graine, sans trop grand espoir parce qu'il conclut qu'il y a une éthique relative à chaque discours.

Or, il est vrai que Lacan avait exploré la façon de transcender le discours analytique dans les autres discours, et la réponse qu'il donne n'est pas homogène, me semble-t-il.

Ainsi, dans « La science et la vérité », la formulation « la psychanalyse est ce qui réintroduit dans la considération scientifique le Nom-du-Père ⁶ » me paraît une proposition éthique. La démarche analytique consiste à introduire ce qui est exclu par la science, soit la vérité sur la cause. Cette thèse de « La science et la vérité » est solidaire de la proposition d'une forclusion du sujet par la science, autrement dit une exclusion de la singularité, et de l'analyse comme la démarche qui s'oriente dans la perspective de faire émerger le sujet, ce que la science exclut.

Que peut-on en déduire ? Premièrement, que la psychanalyse pourrait fonctionner comme point de capiton à l'égard des dérives de la science. Là, nous serions dans une éthique de la science orientée par la psychanalyse. Néanmoins, je crois que, sauf exception, la science n'a jamais demandé grand-chose à la psychanalyse. En ce qui concerne ses dérives, la science a forgé ce qui fait limite, avec les comités d'éthique qui fonctionnent comme un Nom-du-Père. Je laisse de côté ce qui anime ces comités dans leur orientation et les effets de positions religieuses comme tentative de régulation. Il se peut, à la rigueur, à partir du discours analytique dans le social, et de la façon dont les thèses analytiques se propagent, qu'on puisse repérer certains effets de l'analyse sur la science, mais je n'y crois pas vraiment.

En revanche, ce qui me paraît évident, et je crois que c'est cela que Lacan vise, c'est une éthique de la psychanalyse qui diffère de la science. Cela est clair quand l'analyste est confronté, comme c'est souvent le cas, à la question du Nom-du-Père qui se pose par rapport à la science. Il y a donc une dimension éthique réglée par le Nom-du-Père. Ce point me paraît important, car on constate, dans ce qui se transmet de l'expérience analytique, que cette éthique que j'appelle

6. J. Lacan, « La science et la vérité », dans *Écrits II*, Paris, Seuil, coll. « Points essais », 1999, p. 355.

réglée par le Nom-du-Père englobe des positions très diverses chez les analystes, et le constat est que certaines positions se règlent en fonction de considérations subjectives.

Ici, cette question de la politique de la psychanalyse à l'égard de la science n'est pas une politique de séparation. Ce n'est pas la psychanalyse sans la science, mais ce n'est pas la synthèse des deux non plus. La synthèse qui serait, par exemple, de nouer l'inconscient à la biologie relève, comme disait Lacan, de l'escroquerie. Il s'agit plutôt pour la psychanalyse d'une politique de « rectification de la position éthique », pour utiliser la formule de Lacan dans « Kant avec Sade », dans un texte où une des questions centrales est celle de l'éthique religieuse du commandement.

Je voudrais maintenant revenir au lien entre politique et éthique concernant la transmission de la psychanalyse. Nous avons la proposition « la psychanalyse au chef du politique ». Cela concerne le mode éthique du traitement de ce qui ne va pas. Ainsi, la psychanalyse traite le symptôme d'une façon spéciale, non pas en essayant de le faire entrer dans la norme mais en reconnaissant sa place singulière. Or, « notre politique », termes de Lacan, est relative au symptôme.

Je crois qu'il y a là un fil conducteur dans ce que Lacan avait déjà posé dans le séminaire « La logique du fantasme ⁷ » concernant la formule « L'inconscient, c'est la politique » : proposer que notre politique, qui est à la fois celle d'une cure et ce qui transcende le dispositif, soit celle du symptôme ou celle de l'inconscient revient au même et soulève la question du discours qui serait compatible avec cette politique.

Et le problème, éthique celui-ci, de ce que serait une politique pour la psychanalyse, gardant l'idée que c'est la seconde qui est prévalente sur la première, ne se résout pas avec l'idée que le discours analytique est l'envers du discours du maître. Car cet envers concerne le discours impliquant l'analysant et l'analyste, mais non ce qui peut se transmettre de ce discours. Et c'est là qu'interviennent les dérives par rapport aux justes styles. Je décline quelques possibilités qui rendent compte, de façon non exhaustive certes, de la subjectivité de notre époque et aussi de la subjectivité des analystes.

7. J. Lacan, « La logique du fantasme », séminaire inédit, leçon du 10 mai 1967.

1. Quand l'analyste ne veut rien savoir de l'institution analytique, se fondant sur l'idée que, de toutes façons, en tant qu'analyste on est toujours seul face à l'acte, cela ne relève-t-il pas d'une position éthique ? C'est en tout cas ce qu'il fait valoir. Sauf que c'est une éthique sans Autre. C'est d'ailleurs la fonction d'une École, être l'Autre de la psychanalyse pour le sujet. Le refus éthique de cet Autre a des affinités étranges avec l'éthique du célibataire, qui est une éthique du refus de la jouissance de l'Autre.

2. La modalité de transmission fondée sur le discours du maître renverse la formule « la psychanalyse au chef de la politique » pour s'appuyer sur le S1 comme chef de la politique. C'est la politique comme chef de la psychanalyse. S'appuyer sur le S1, c'est l'opposé de s'appuyer sur le symptôme. Cela vise à rendre homogène les impératifs sociaux et ce qu'on peut espérer d'une analyse. Cela programme l'absorption de la psychanalyse par le discours du maître.

3. La proposition d'un analyste éminent consiste à poser la séparation des groupes analytiques, lacaniens peut-on déduire, en fonction des choix éthiques qui portent sur la fin d'analyse, et de conclure que la nomination a valeur de fétiche pour le candidat. Cela néglige l'idée que la passe n'a pas comme finalité la nomination, mais constitue un pari sur la transmission. Cet analyste a pourtant raison de dire qu'il y a là une question éthique.

4. Quand on soutient que le sujet moderne est néolibéral, dont la structure correspond au modèle pré-œdipien évoqué par Freud, c'est-à-dire d'un lien exclusif à la mère et donc sans accès à la différence sexuelle, on confond le discours capitaliste et ses effets avec la structure du sujet.

5. Quand, pour la politique de la psychanalyse, et avec la prétention d'une pure éthique, on vise à éviter toute contamination par le discours du maître, on risque d'aboutir à un hors discours. Ce que j'appelle hors discours dans la transmission est une transmission qui ne suscite pas le désir. Et cela existe en psychanalyse. Quand un groupe se rétrécit, la cause est à chercher non pas dans le sujet moderne, mais dans le fait que le discours qu'il véhicule n'en est pas un.

Pour conclure, je pense qu'il existe une exigence éthique pesant sur l'analyste dans notre temps qui est de s'interroger sur la façon de

répondre de son action face au social, et je ne crois pas qu'il suffit de dire que notre pratique est inestimable. Elle est estimée par les analystes tous les jours, nous l'estimons dans les contrôles, dans les effets analytiques, qui se produisent dans la cure mais aussi partout où il y a une activité clinique, nous l'estimons enfin dans la passe.

Qu'il y ait un impossible à dire, c'est certain, mais qu'on soit dans une pratique de l'ineffable, il n'en est rien. Se faire une conduite sur l'impossible à dire sur le sexe, sur la signification et le sens pourrait s'appliquer à la politique de la psychanalyse. Et il faut convenir qu'une politique de pur semblant, ou une politique seulement de transmission de concepts, bref, je ne suis pas exhaustif mais je le résume ainsi, une politique sans le réel de l'expérience est une politique de la psychanalyse mais qui néglige son éthique.